

**N°24/25-704**

**Le Président de l'Université Paris Dauphine-PSL,**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L712-2,  
Vu le code de la recherche, notamment ses articles L313-1,  
Vu le décret n° 2004-186 du 26 février 2004 modifié portant création de l'université Paris-Dauphine notamment son article 16,  
Vu le règlement intérieur modifié de l'Université,  
Vu le relevé de décision du centre Dauphine Recherches Juridiques (DRJ) de la réunion du 9 juillet 2025,

**ARRETE**

**Article 1**

Il est pris acte de la nomination de Sophie LEMAIRE, professeur, à la fonction de directrice du centre DRJ et de celle de Juliette MOREL-MAROGER, professeur, à la fonction de directrice adjointe, à compter du 10 juillet 2025 et pour une durée de 4 ans.

**Article 2**

La directrice générale des services est chargée de la publication et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 août 2025

**Pr Bruno BOUCHARD**  
**Président de l'université Paris Dauphine-PSL**